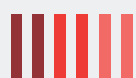


# Partenaire Vigne

- Nombreux usages
- Confort d'utilisation
- Formulation de référence



## Deltastar®

FICHE TECHNIQUE VIGNE

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher  
de votre technicien habituel ou à consulter le site  
[www.ascenza.fr](http://www.ascenza.fr)



**ASCENZA®**  
— FARMING YOUR FUTURE —



# Deltastar®

Composition : 15g/L de deltaméthrine - IRAC : 3A - Formulation Emulsion aqueuse (EW)

**DELTASTAR® est homologué en vigne sur de nombreux ravageurs. Sa formulation issue de la recherche ASCENZA lui confère des qualités uniques.**

## MODE D'ACTION

La deltaméthrine fait partie de la famille des pyréthroides (IRAC 3A), elle agit par contact et ingestion.

## CONFORT D'UTILISATION

La formulation de DELTASTAR® procure des avantages pour une gestion et une utilisation facilitée.

- ✓ Odeur atténuée
- ✓ Non inflammable
- ✓ Délai de rentrée de 6 heures

## CONDITIONS D'APPLICATION

Utiliser un volume d'eau suffisant et appliquer DELTASTAR® de manière à permettre une couverture homogène des organes à protéger. Traiter avec une bonne hygrométrie et en absence de vent.

## EFFICACITÉ DE HAUT NIVEAU

- ✓ Rapide grâce à son action de choc qui paralyse les ravageurs
- ✓ Durable, bonne persistance
- ✓ Complet, effet répulsif contre les ravageurs pour une lutte en profondeur

## SIMPLICITÉ

- ✓ DELTASTAR® est une solution multi-cultures qui répond à de multiples situations.
- ✓ DELTASTAR® a un large champ d'action avec 16 usages couverts sur vigne.

## 3 ÉLÉMENTS INDISPENSABLES POUR RÉUSSIR VOTRE PROTECTION CONTRE LES TORDEUSES DE LA GRAPPE :



- 1 Appliquez DELTASTAR® après le début des premières éclosions.
- 2 Comptez les glomérules en première génération : l'intervention sera réalisée en fonction du comptage des glomérules et du dépassement des seuils fixés selon les vignobles (30 à 100 pour 100 grappes).
- 3 Pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> générations : suivez les avertissements des bulletins de santé du végétal pour intervenir de manière préventive.

## TABLEAU DES USAGES

CULTURES	RAVAGEURS	DOSE MAX. D'EMPLOI	NOMBRE MAX. D'APPLICATIONS	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES NON CIBLES	DÉLAI AVANT RÉCOLTE
Vigne Raisin de cuve	Altises, arctia, chenilles défoliatrices, <b>cicadelle de la flavescence dorée</b> , cigarier ( <i>Byctiscus betulae</i> ), coupe-bourgeon (Rhynchites)	0,50L/ha	3/an	20 m	5 m	14 jours
	<b>Cicadelle des grillures</b> , cicadelle Metcalfa, thrips de la vigne, vers de la grappe	0,83L/ha				
	Tordeuses (Cochylis et/ou Eudemis et/ou Eulia)					
Vigne Raisin de table	Altises, arctia, chenilles défoliatrices, <b>cicadelle de la flavescence dorée</b> , cigarier ( <i>Byctiscus betulae</i> ), coupe-bourgeon (Rhynchites)	0,50L/ha	3/an	20 m	5 m	7 jours
	Cicadelle des grillures, cicadelle Metcalfa, thrips de la vigne, vers de la grappe	0,83L/ha				
	<b>Tordeuses</b> (Cochylis et/ou Eudemis et/ou Eulia)					

**DELTASTAR®** : AMM n°2140147 – Composition : 15 g/L de deltaméthrine – Emulsion aqueuse [EW]. © Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par ASCENZA, 27 avenue Carnot - Immeuble South Station - 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél : 01 69 53 98 89. Distributeur de produits phytosanitaires à usage professionnel.

Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Annule et remplace toute version précédente. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Octobre 2023.

P102 Tenir hors de la portée des enfants. P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.



EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



ATTENTION

**PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**